

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2009-12-15 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 15^e jour du mois de décembre deux mille neuf à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin,
Chantale Hamelin,
Esther Savard,
Anick Leclerc,
Messieurs les conseillers: Marcel Fortier,
Jacquelin Martel.

Monsieur Yves Landry, directeur général et madame France Marcotte, greffière sont également présents.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV)

Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2010.

Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisation 2010-2011-2012

Période de questions exclusivement sur le budget et le programme de dépenses en immobilisation

Levée de l'assemblée

Rés.2488-12-2009 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2010

Le maire présente les prévisions budgétaires 2010 telles que préparées par les membres du conseil municipal.

Considérant que les prévisions budgétaires pour 2010 ont été étudiées et préparées en tenant compte des estimations des revenus et dépenses pour 2009 de la Ville de Portneuf;

Considérant que les recettes et les dépenses totales s'élèvent à 7 531 865 \$, et se répartissent comme suit :

Revenus

Taxes foncières	2 238 240 \$
Taxes de services municipaux	898 518 \$
En lieu de taxes	35 300 \$
Autres recettes	455 315 \$

Transferts conditionnels	191 081 \$
Transferts inconditionnels	230 400 \$
Source de financement	3 715 772 \$
Surplus avant investissements	(232 761 \$)
Total :	7 531 865 \$

Dépenses

Administration générale	613 241 \$
Sécurité publique	385 410 \$
Transport	675 234 \$
Hygiène du milieu	541 970 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	198 054 \$
Loisirs et culture	499 178 \$
Frais de financement	903 006 \$
Activités d'investissement	3 715 772 \$
Total :	7 531 865 \$

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Fortier et adopté à l'unanimité;

QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2010 telles que résumées ci-dessus et laissant voir des revenus et des dépenses équilibrés au montant de 7 531 865 \$, le tout tel que plus amplement démontré dans la formule spéciale du Ministère des Affaires municipales, intitulée « Prévisions budgétaires 2010 », laquelle formule fait partie intégrante de la présente résolution et que la directrice administrative soit autorisée à signer le document à cet effet.

Rés.2489-12-200 Présentation et adoption du programme des dépenses d'investissement pour 2010-2011-2012

Le maire présente un résumé du programme des dépenses d'investissement pour les années 2010-2011-2012.

Considérant qu'en conformité avec l'article 473 de la Loi sur les Cités et Villes, le conseil doit adopter un programme triennal des dépenses d'investissement avant le 31 décembre de chaque année;

Considérant que ce programme laisse voir des dépenses de 3 915 772 \$ en 2010, 4 479 675 \$ en 2011 et de 857 534 \$ en 2012, soit une prévision des dépenses d'investissement pour les trois prochaines années de 9 252 981 \$.

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE ledit programme soit adopté tel que présenté et fasse partie intégrante de la présente résolution.

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Esther Savard demande la levée de l'assemblée à 20 :38 hres.

Maire

Greffière